

2025

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

VILLE DE LAUTERBOURG



Bulletin d'inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

LES CATÉGORIES CONCERNÉES :

- ➔ Maison avec décor floral et jardin visible de la rue
- ➔ Cour fleurie et maison avec possibilité limitée
- ➔ Restaurant et commerce
- ➔ Bâtiment collectif



**Bulletin à retourner avant
le 30 juin 2025**

à l'Accueil de la Mairie de Lauterbourg

Règlement

CONCOURS DE FLEURISSEMENT des particuliers de Lauterbourg 2025

La Ville de Lauterbourg organise, comme chaque année, son concours de fleurissement ouvert à tous les habitants de Lauterbourg. Il s'agit d'une action communale destinée à récompenser les efforts et initiatives des particuliers en matière de fleurissement.

En 2025, la Ville de Lauterbourg souhaite réinventer le traditionnel concours en favorisant la démarche individuelle et personnelle. Le concours se fera uniquement sur inscription.

Le fleurissement devra toujours être visible de l'espace public. Afin que ce concours puisse rester juste, équitable et transparent pour tous les participants, un règlement a été établi :

LES CATEGORIES :

- A > Maison avec décor floral et jardin visible de la rue
- B > Cour fleurie et maison avec possibilité limitée
- C > Restaurant et commerce
- D > Bâtiment collectif

LES CRITERES DE NOTATION :

Fleurissement, harmonie et couleurs	12 points
Qualité, état général	4 points
Environnement, état général	4 points



LE PALMARES :

Les participants seront récompensés lors de la remise des prix qui se déroule chaque année en automne.

LA TOURNEE DU JURY :

Une seule tournée du jury sera organisée annuellement, aux alentours de la mi-juillet, afin d'apprécier le fleurissement dans les meilleures conditions.

LES INSCRIPTIONS :

Les inscriptions au concours se feront uniquement par coupon d'inscription à déposer à l'accueil de la mairie, **avant le 30 juin 2025.**



VILLE DE LAUTERBOURG